

GET POLITICAL 101

Guide sur les systèmes, structures et processus politiques et électoraux



GET POLITICAL

**Encourager la participation active des jeunes
aux processus politiques et électoraux grâce à
l'éducation et aux connaissances politiques.**

Co-rédacteurs :

**© 2026 : M. Purchena (ES) ; RightChallenge – Association (PT) ; FR Cépage (FR);
M. Zoersel (BE) ; CESIE ETS (IT); M. Kalamaria (GR); CARDET (CY); MIIRT (SL).**

Tous droits réservés. Le rapport peut être cité en mentionnant la source.

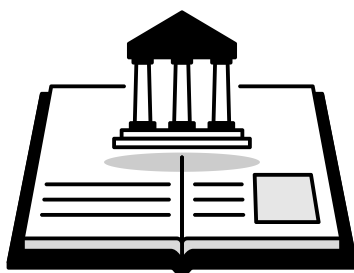




Table des matières

Introduction

Introduction à la politique et aux élections

Types de systèmes politiques

Structures gouvernementales

Partis politiques et idéologies

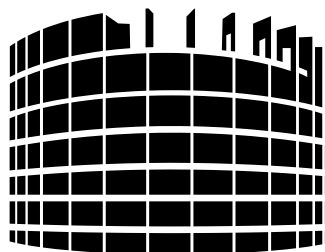
Systèmes électoraux, processus, intégrité et éthique, et éducation des électeurs

Campagnes et communication politique

Glossaire des termes

Vos prochaines étapes

Réflexion finale



Introduction

Guide politique et élections – Introduction

«Get Political 101» est là pour démystifier la politique pour les jeunes Européens. Que vous votiez pour la première fois, que vous soyez curieux de savoir comment les décisions sont prises ou que vous soyez engagé dans votre communauté, ce guide vous explique tout ce que vous devez savoir sur les systèmes politiques, les élections et la participation citoyenne. Clair, visuel et pratique, il est conçu pour un apprentissage rapide et une consultation facile.

Vous découvrirez le fonctionnement de la politique au Portugal, en Espagne, en France, en Italie, à Chypre, en Grèce, en Slovénie et en Belgique, des décisions locales aux politiques régionales et nationales, jusqu'à la gouvernance au niveau de l'Union européenne. Explorez des exemples concrets, comprenez comment les citoyens influencent les politiques publiques et voyez comment votre voix compte dans la démocratie européenne.

Pourquoi ce guide est important

La politique nous concerne tous. Comprendre le fonctionnement des gouvernements, le déroulement des élections et les processus décisionnels vous donne les outils pour vous exprimer, faire des choix éclairés et influencer votre communauté, votre pays et l'Union européenne. Des idéologies politiques aux systèmes de partis, en passant par les campagnes, les processus électoraux et l'éthique, « Initiation à la politique » explique tout cela à l'aide d'exemples concrets, d'études de cas et de supports visuels pertinents.

Qu'allez-vous apprendre ?

- Comment fonctionne la politique et pourquoi l'éducation des électeurs est essentielle
- Comment les gouvernements et les institutions de l'UE sont organisés
- Comment les partis politiques et les idéologies peuvent façonner la communication et les politiques publiques



Co-financé par
l'Union européenne



Right2Challenge

epage

ZOERSEL

eesie

City of Kalamata

CARDET



Comment utiliser ce guide

Nul besoin d'être un expert pour commencer. Chaque chapitre de ce guide est conçu pour une progression étape par étape, des notions de base aux sujets plus complexes. Vous pouvez le suivre du début à la fin ou accéder directement aux sections qui vous intéressent le plus.

Ce guide explique l'organisation des systèmes politiques, le fonctionnement des élections et la prise de décision aux niveaux local, national et européen. Des exemples concrets, des explications concises et des illustrations facilitent la compréhension de concepts complexes. Tout au long du texte, les termes clés sont mis en évidence en bleu ; leurs définitions sont rassemblées dans un glossaire à la fin du guide, vous permettant ainsi de clarifier rapidement les concepts en cas de besoin.

De plus, vous pouvez accéder à un large éventail de ressources supplémentaires pour approfondir vos connaissances politiques, tant dans votre pays qu'en Europe et au sein de l'UE. Les documents écrits peuvent être traduits automatiquement et les vidéos peuvent être visionnées grâce aux sous-titres automatiques de YouTube, disponibles dans la langue de votre choix.

Prenez votre temps, questionnez vos découvertes et reliez-les à vos propres expériences et à votre environnement. Ce guide est conçu pour être utilisé, discuté et consulté à nouveau chaque fois que vous souhaitez mieux comprendre la politique et votre rôle au sein de celle-ci.

Et si on parlait politique ?



Co-financé par l'Union européenne



RightChallenge

CEPAGE

ZOERSEL

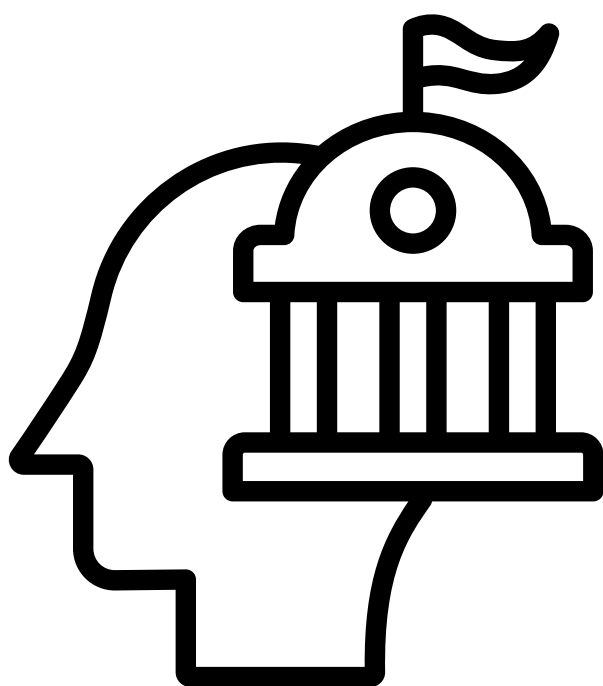
cesie

City of Economics

CARDET



Introduction à la politique et aux élections



Qu'est-ce que la politique ?

La politique, c'est la manière dont nous prenons des décisions ensemble, établissons des règles et partageons les ressources. En clair, elle détermine qui obtient quoi, quand et comment. Elle se manifeste partout : au niveau local (écoles, transports en commun, projets de quartier, etc.), au niveau national (lois, impôts, santé, etc.) et au niveau international (traités, accords européens, action climatique, etc.). Chaque décision politique influence notre quotidien et nos droits.

Points clés à retenir :

- **Le pouvoir** : la capacité d'influencer les décisions.
- **Autorité** : pouvoir reconnu comme légitime, comme celui des élus.
- **Gouvernement** : institutions qui élaborent et appliquent les lois.
- **Citoyenneté** : faire partie d'une communauté politique avec des droits et des responsabilités.
- **Politiques publiques** : programmes et règles qui résolvent des problèmes concrets.

Au Portugal, en France, en Italie, en Espagne, en Belgique, en Grèce, à Chypre et en Slovénie, la vie politique s'anime lors des **élections**, des débats et des réunions des conseils locaux. Les **gouvernements** définissent les priorités, comme l'accès aux soins de santé, le fonctionnement des écoles ou la lutte contre le changement climatique. Même les décisions locales les plus anodines témoignent du pouvoir politique en action.

Comprendre la politique permet de savoir qui détient le **pouvoir**, comment les décisions sont prises et comment s'impliquer, que ce soit au niveau local, national ou au sein de l'UE. La politique ne se limite pas aux **gouvernements** ; il s'agit aussi de votre voix pour façonner la communauté qui vous entoure.

[Cliquez ici pour en savoir plus !](#)





Saviez-vous?

- La démocratie a vu le jour à Athènes au Ve siècle avant notre ère, mais seule une petite minorité d'hommes libres pouvait y participer.
- Au Portugal, les femmes n'ont obtenu le droit de vote plein et entier qu'en 1976.

Cliquez ici pour en savoir plus !



Que sont les élections et pourquoi sont-elles importantes ?

Les **élections** permettent aux citoyens de choisir leurs dirigeants, d'influencer les politiques publiques et de façonner leur communauté. Elles assurent le lien entre les citoyens et leur **gouvernement** et confèrent une légitimité au pouvoir politique. Les **élections** déterminent qui vous représente au sein des conseils locaux, des **parlements nationaux** et, au niveau de l'UE, au **Parlement européen**.

Les **élections** servent trois grands objectifs :

- **Représentation** : Les dirigeants sont censés refléter les valeurs et les besoins des électeurs.
- **Responsabilisation** : Les citoyens peuvent récompenser les bons dirigeants ou destituer ceux qui échouent.
- **Participation** : Le vote suscite des débats, des discussions publiques et un engagement civique sur des questions clés comme l'éducation, la santé et la politique climatique.

Les systèmes électoraux varient d'un pays à l'autre : certains sont proportionnels (comme l'Espagne), d'autres **majoritaires**. Tous impliquent **l'inscription des électeurs**, la **campagne électorale**, le vote et le dépouillement des résultats selon des règles claires. Les **élections** démocratiques sont libres et compétitives, tandis que les **élections** autoritaires limitent souvent le choix, restreignent l'opposition et manipulent les résultats.

- Au niveau de l'UE, les **élections au Parlement européen** donnent aux citoyens la possibilité de s'exprimer sur les lois et les politiques de l'Union, ainsi que sur l'orientation de l'intégration européenne. Bien que la **participation** y soit parfois inférieure à celle des **élections** nationales, elles sont essentielles pour une représentation transfrontalière, permettant aux jeunes Européens d'influencer les décisions sur des questions qui concernent l'ensemble du continent.









Les **élections** sont plus qu'un simple vote : elles sont l'occasion de choisir vos dirigeants, de leur **demandeur des comptes** et de faire entendre votre voix, au niveau local, national et à travers l'Europe.

Comment voter si aucun des deux candidats ne me plaît ? - Cliquez pour en savoir plus ?




Pourquoi comprendre la politique est important

Vous êtes-vous déjà demandé comment se prennent réellement les décisions qui vous concernent ? La politique n'est pas réservée aux politiciens ; elle vous concerne, vous, votre communauté et votre avenir. Comprendre le fonctionnement des **gouvernements** vous permet d'influer sur les enjeux les plus importants.

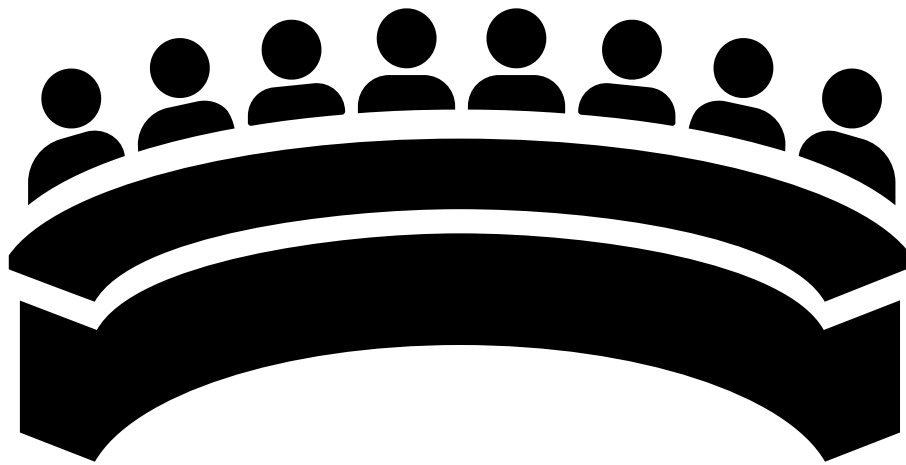
-  **Portugal** : Qui décide du financement des hôpitaux et des quartiers qui bénéficient de meilleurs logements ?
-  **Espagne** : Comment les réformes de l'éducation ou les débats sur **l'autonomie régionale** vous affectent-ils ?
-  **Italie** : Qui façonne le droit du travail, les transports publics ou les plans de relance économique ?
-  **Chypre** : Comment les politiques énergétiques ou les décisions de l'UE impactent-elles votre vie insulaire ?
-  **Grèce** : Qui fixe les retraites, protège l'environnement ou stimule le tourisme ?
-  **France** : Comment sont décidées les politiques sociales, les droits des travailleurs et les politiques environnementales ?
-  **Slovénie** : Qui décide des infrastructures locales, du développement durable et des droits des minorités ?
-  **Belgique** : Comment la **gouvernance** bilingue et la politique régionale affectent-elles la vie quotidienne ?

Comprendre la politique permet de questionner, de débattre et d'agir. On peut voter, participer aux discussions ou influencer les conseils locaux. On contribue ainsi à **responsabiliser** les dirigeants et à garantir que les politiques mises en œuvre servent les intérêts de chacun et de sa communauté.

-  **Au niveau européen**, votre voix compte aussi. Avez-vous déjà réfléchi à l'impact des politiques climatiques, migratoires ou commerciales décidées à Bruxelles sur votre pays ? Être informé vous donne le **pouvoir** de façonner l'Europe, et pas seulement de la subir.

Alors posez-vous la question : êtes-vous simplement un spectateur de la politique, ou êtes-vous prêt à y participer, à prendre des décisions et à créer le changement, chez vous, dans votre pays et à travers l'Europe ?

Types de systèmes politiques



Qu'est-ce qu'un système politique ?

Comment fonctionnent les systèmes politiques et comment les citoyens participent

Les **systèmes politiques** définissent l'organisation du **pouvoir** et la prise de décision aux niveaux local, régional, national et européen. Partout en Europe, ces systèmes reposent sur des principes communs tels que la **démocratie**, **l'État de droit**, **la séparation des pouvoirs** et les droits fondamentaux. Ces valeurs sont protégées par les **constitutions** nationales et les traités de l'UE, créant ainsi un socle démocratique commun.

Comment fonctionnent les systèmes politiques et comment les citoyens participent

- **Au niveau local** : certains pays confèrent un pouvoir de décision important aux municipalités et encouragent **la participation directe** des citoyens. C'est le cas de l'Italie, de la Slovénie et du Portugal. D'autres, comme la France et la Grèce, privilégient le **contrôle de l'État** afin de garantir la légalité et **la responsabilité**.
- **Niveau régional** : c'est là que les systèmes diffèrent le plus. La Belgique, l'Espagne et l'Italie ont des modèles **décentralisés** avec des régions puissantes. La Slovénie, en revanche, privilégie des régions de développement coordonné plutôt que des gouvernements régionaux élus.
- **Niveau national** : Tous les États membres de l'UE sont des démocraties représentatives, mais ils suivent des modèles constitutionnels et des traditions politiques différents.
- **Au niveau européen** : l'UE renforce **les valeurs démocratiques** partagées par le biais de ses institutions et de ses lois, tout en respectant le principe de subsidiarité et l'identité constitutionnelle de chaque pays.



Saviez-vous?

Au Portugal, 92 % des citoyens ont voté aux élections de l'Assemblée constituante de 1975, après la révolution du 25 avril. La Belgique enregistre régulièrement un taux de participation supérieur à 90 % grâce au vote obligatoire, et l'Italie a atteint 92 % lors des élections d'après-guerre de 1948.

Comment les citoyens participent

- **Élections** : Le **suffrage universel** à tous les niveaux est le principal moyen pour les citoyens d'influencer les décisions politiques en Europe.

Au-delà du vote – La participation ne s'arrête pas aux **élections** et varie selon les pays :



L'Italie, le Portugal et l'Espagne utilisent des outils tels que les référendums, le budget participatif et les consultations publiques.



La Belgique et la France s'appuient sur des mécanismes formels et juridiquement structurés tels que les consultations et les pétitions.



La Grèce et Chypre privilégient principalement la participation électorale et l'engagement partisan.



La Slovénie se distingue par une forte participation locale, notamment grâce aux référendums municipaux et aux initiatives citoyennes.



Au niveau de l'UE : les citoyens peuvent participer par le biais des élections au Parlement européen, des pétitions, des consultations publiques et de l'Initiative citoyenne européenne. Ces outils complètent les systèmes nationaux et sont perçus, selon les pays, comme des canaux d'appui ou d'influence directe.



Exemple en action

Des jeunes qui font bouger les choses : En avril 2024, six jeunes Portugais ont interpellé 32 pays européens sur leur inaction climatique devant la Cour européenne des droits de l'homme. Bien que leur requête ait été rejetée, elle a suscité un débat et démontré comment les jeunes peuvent inciter les gouvernements à protéger les générations futures.

[Cliquez ici pour en savoir plus !](#)



**Saviez-vous?**

Au XVIIIe siècle, Montesquieu a formulé la théorie classique de la séparation des pouvoirs, arguant que la liberté est mieux protégée lorsque le pouvoir politique est divisé en pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, empêchant ainsi la concentration de l'autorité entre les mains d'un seul corps.



Cliquez ici pour en savoir plus !



Comment le pouvoir est organisé à travers les différents niveaux de gouvernance

Au niveau national, le pouvoir politique s'organise autour de la séparation des pouvoirs **législatif**, **exécutif** et **judiciaire**. Si ce principe est commun à tous les pays de l'UE, l'équilibre entre les institutions varie.

Systèmes politiques nationaux



Systèmes parlementaires : Dans des pays comme l'Italie, la Grèce, la Slovénie, le Portugal et l'Espagne, les **parlements** jouent un rôle central dans le contrôle du pouvoir **exécutif**. Les **gouvernements** dépendent de la confiance parlementaire, ce qui renforce le contrôle législatif.



Modèles exécutifs plus forts : la France et Chypre suivent des systèmes **semi-présidentiels** et **présidentiels**, conférant à **l'exécutif** un leadership plus important et une **autorité** politique directe.



Pouvoir judiciaire : Dans tous les systèmes, **l'indépendance de la justice** est un élément fondamental de l'État de droit. Les **cours constitutionnelles** ou **suprêmes** contrôlent la législation et protègent les droits fondamentaux.

Comment le pouvoir est organisé à travers les différents niveaux de gouvernance

Organisation territoriale de l'État

Cliquez pour en savoir plus !

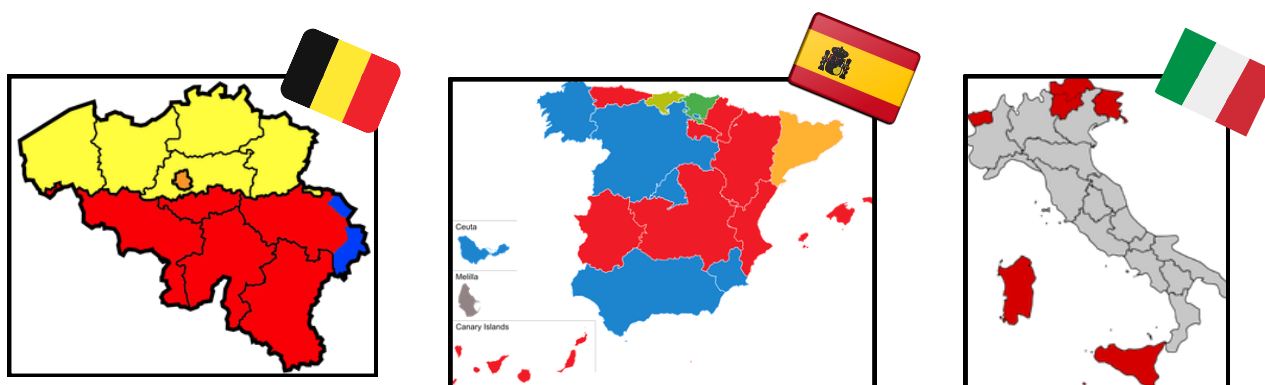


États fédéraux ou fortement **décentralisés** : la Belgique et l'Espagne accordent des **pouvoirs** étendus aux régions, leur permettant une forte **autonomie territoriale**.

États unitaires : la Grèce, le Portugal et la Slovénie concentrent **l'autorité** au niveau national, limitant les **pouvoirs** infranationaux dans un cadre juridique unifié.

Modèles intermédiaires : l'Italie allie une forte **autonomie régionale** à une unité judiciaire nationale. La Slovénie, en l'absence de gouvernements régionaux élus, compense ce manque par une forte autonomie municipale.

Au sein de l'UE : la souveraineté nationale est partiellement partagée. Les institutions de l'UE ne légifèrent que dans les domaines où des compétences ont été transférées, tandis que les États membres conservent leur **autorité** dans tous les autres domaines.



Système fédéral de Belgique et régions autonomes d'Espagne et d'Italie

Cliquez sur les cartes pour en savoir plus !





Saviez-vous?

Depuis 2017, une décision de l'UE a mis fin aux frais d'itinérance mobile, uniformisant ainsi les factures de téléphone dans toute l'Europe grâce à une règle unique.

Cliquez ici pour en savoir plus !



Comment le pouvoir est organisé aux différents niveaux de gouvernement

Qui fait quoi ? Les responsabilités à tous les niveaux

Les responsabilités publiques sont réparties entre les différents niveaux de **gouvernance** selon les principes de **subsidiarité**, **d'autonomie** territoriale et de cohésion nationale, mais leur étendue varie d'un pays à l'autre.

- **Au niveau local** : les municipalités offrent des services de proximité, tels que l'urbanisme, les services sociaux, la gestion environnementale et les infrastructures locales. Leur autonomie financière varie selon les pays.
- **Niveau régional** : C'est à ce niveau que l'on observe la plus grande diversité. Dans les systèmes **décentralisés** comme la Belgique, l'Espagne et l'Italie, les régions gèrent des domaines clés tels que l'éducation, la santé, les transports, le développement économique et la politique environnementale. Dans les **systèmes plus unitaires**, comme la Grèce, le Portugal et la Slovénie, les régions coordonnent ou mettent en œuvre principalement les politiques nationales.
- **Niveau national** : Les **gouvernements** nationaux conservent des responsabilités étatiques fondamentales qui exigent des règles uniformes, notamment en matière de défense, d'affaires étrangères, de justice, de sécurité sociale et de fiscalité.
- **Au niveau européen** : les compétences de l'UE sont définies dans les traités. L'UE dispose de **compétences** exclusives dans des domaines tels que le commerce, la concurrence et les douanes; elle partage des compétences dans des domaines tels que l'environnement, les transports, l'énergie et l'agriculture ; et elle soutient ou coordonne les actions nationales dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la culture.



L'influence de l'UE dans votre pays

Les institutions de l'UE ([Commission européenne](#), [Parlement européen](#) et [Conseil européen](#)) contribuent à façonner les politiques nationales, même si leur impact est plus visible à certains niveaux qu'à d'autres.

Aux niveaux local et régional, [les programmes de financement de l'UE](#), tels que le [FEDER](#), le [FSE+](#), le [PAC](#) et la [Facilité pour la reprise et la résilience](#), orientent des projets dans les domaines du développement urbain, des transports, de l'environnement et du numérique. Dans les pays [décentralisés](#) comme la Belgique, l'Espagne, l'Italie et la France, l'UE joue un rôle plus important dans la politique régionale, tandis que les [États unitaires](#) comme la Grèce, le Portugal et la Slovénie privilégient la coordination nationale.

Au niveau national, les organes de l'UE proposent, élaborent et appliquent des lois sur des sujets tels que la protection des données, les objectifs climatiques, les droits des consommateurs, les marchés numériques et les réformes sociales. Partout en Europe, le droit et les financements européens transforment les politiques locales et nationales, influençant ainsi le quotidien.

Institution de l'UE	Fonction principale	Impact sur les politiques nationales	Exemples
Commission européenne	Initiative législative et application	<ul style="list-style-type: none"> Propose des lois de l'UE Garantit la conformité par le biais de procédures de surveillance et de contrôle des infractions 	<ul style="list-style-type: none"> Application du RGPD ; Directives environnementales et relatives aux déchets ; Réformes en matière de relance et de résilience
Parlement européen	Colégislateur	<ul style="list-style-type: none"> Façonne les règles contraignantes de l'UE par le biais d'amendements et d'approbation 	<ul style="list-style-type: none"> Protection des consommateurs ; réglementation numérique (DMA/DSA)
Conseil de l'UE	Colégislateur représentant les États membres	<ul style="list-style-type: none"> Adopte la législation de l'UE conjointement avec le Parlement 	<ul style="list-style-type: none"> législation sur le climat, l'énergie et le marché intérieur
Conseil européen	orientation stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Définit les priorités politiques à long terme qui orientent l'action de l'UE et des pays membres. 	<ul style="list-style-type: none"> Objectifs climatiques et énergétiques (Fit for 55); Priorités en matière de réponse aux crises



Types de systèmes politiques en Europe

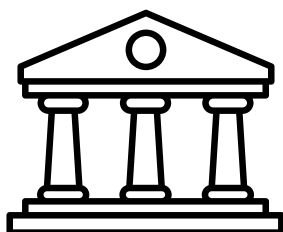
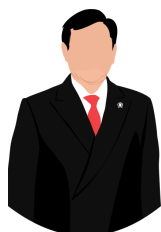
Les **systèmes politiques** sont des cadres d'organisation du **pouvoir**. Si les pays peuvent être classés comme **démocraties**, monarchies, autocraties, oligarchies, théocraties ou systèmes hybrides, les États européens modernes sont majoritairement démocratiques, avec des différences de structure et de direction.

Démocratie

Le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie, la Belgique, la Slovénie, la Grèce et Chypre sont des démocraties libérales. Le pouvoir y est issu **d'élections libres et compétitives**, les **constitutions** protègent les droits et les tribunaux indépendants contrôlent l'action du **gouvernement**.

- **Républiques parlementaires** : Portugal, Italie, Slovénie, Grèce – Le Premier ministre dirige, le président a un rôle symbolique ou modérateur.
- **Monarchies constitutionnelles parlementaires** : en Espagne et en Belgique, le monarque est symbolique ; le **pouvoir** réel est détenu par des institutions élues.
- **Régime semi-présidentiel** : en France, le président élu au suffrage direct partage le **pouvoir** avec le Premier ministre nommé par le Parlement.
- **Présidentiel** : Le président chypriote est à la fois chef de l'État et chef du **gouvernement**.

Tous garantissent des **élections**, la compétition entre les partis, un contrôle judiciaire, des médias libres et des possibilités d'engagement citoyen au-delà du simple vote.



1974-1975 – Années de transformations majeures

En Europe du Sud, des dictatures sont tombées et des démocraties ont émergé, tandis que le conflit chypriote de 1974 a remodelé la structure politique de l'île.



La Révolution des Œillets (1974)



Conflit chypriote (1974)



Chute de la junte militaire et abolition de la monarchie (1974)



Mort de Franco (1975)

Cliquez sur les images pour explorer le passé !



Systèmes hybrides : l'Union européenne

- L'UE est un **système hybride** unique qui combine la **démocratie** (**Parlement européen**, représentation au Conseil) et la gouvernance technocratique (**Commission européenne**).
- L'**autorité** repose sur des traités, la légitimité est indirecte et la prise de décision évolue progressivement plutôt que par un changement de régime.
- L'UE représente une **gouvernance** à plusieurs niveaux, reliant les démocraties nationales au sein d'un **système supranational** partagé.


Cas	Type de régime	Forme constitutionnelle	Note clé
Portugal	Démocratie	République parlementaire	Ancienne dictature autoritaire (1933–1974)
Espagne	Démocratie	Parlementaire monarchie constitutionnelle	La monarchie est symbolique
France	Démocratie	république semi-présidentielle	Double direction (président + Premier ministre)
Italie	Démocratie	République parlementaire	<u>République depuis 1946</u>
Belgique	Démocratie	monarchie parlementaire fédérale	forte autonomie régionale
Slovénie	Démocratie	République parlementaire	<u>Ancien État socialiste</u>
Grèce	Démocratie	République parlementaire	La monarchie a été abolie en 1974.
Chypre	Démocratie	République présidentielle	Président fort élu au suffrage direct
Union européenne	Système hybride	Union supranationale	gouvernance <u>démocratique et technocratique</u>


Tendances et défis mondiaux

Pourquoi le populisme est-il en hausse?

Au cours de la dernière décennie, l'Europe a été confrontée à des crises multiples et imbriquées : la crise financière, la COVID-19, la guerre en Ukraine, les pressions sur le coût de l'énergie et de la vie, le changement climatique et les flux migratoires. Ces défis ont ébranlé la confiance dans les **gouvernements** et les institutions, créant un terreau fertile pour les mouvements populistes et nationalistes. Il ne s'agit pas de phénomènes passagers, mais de réponses structurelles à une incertitude prolongée.

Au niveau local, les crises frappent en premier et le plus durement :

 Dans le sud rural de la France, des villes comme Puget-Théniers constatent une fragilité économique liée à l'agriculture, au tourisme et aux risques climatiques, alimentant la méfiance envers les autorités nationales et européennes.

 En Flandre belge, les débats locaux sur l'identité, la migration et l'autonomie renforcent les discours nationalistes. Le manque de ressources locales donne aux citoyens le sentiment d'être laissés pour compte.

La démocratie sous pression

Les inégalités régionales s'accroissent en temps de crise :



En Andalousie (Espagne), le chômage et le sous-développement sont instrumentalisés par VOX, qui impute ces problèmes à la migration et aux défaillances du **gouvernement** central.



La division nord-sud de l'Italie renforce la Lega et les Fratelli d'Italia, mêlant des arguments régionalistes et nationalistes.

Ces crises aggravent le sentiment d'un partage inéquitable des charges et fragilisent la confiance dans la gouvernance.



Au niveau national, le populisme reflète une crise de représentation plus large : En France, le Rassemblement National a bénéficié d'un soutien historique sur la question de l'inflation, de la sécurité et des migrations.



Le parti italien Fratelli d'Italia est passé d'un parti mineur au **pouvoir** grâce à une rhétorique nationaliste et à un scepticisme envers les règles de l'UE.



Au Portugal, l'ascension de Chega reflète la frustration du public face à la **corruption** et aux inégalités.

La Grèce et Chypre connaissent des évolutions similaires, les tensions économiques et les pressions migratoires érodant la confiance dans les institutions.



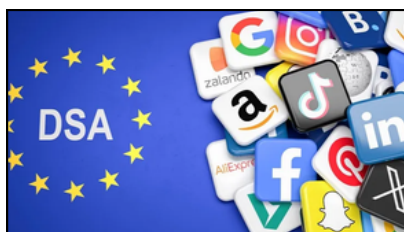
Cliquez ici pour en savoir plus sur ce discours !



L'Europe sous les projecteurs

Au niveau européen, les élections européennes de 2024 ont mis en évidence la montée en puissance des partis populistes et nationalistes, complexifiant l'action de l'UE en matière de migration, de climat, de régulation numérique et d'État de droit. Des instruments européens tels que NextGenerationEU, la Facilité pour la reprise et la résilience et les mécanismes de protection civile visent à répondre à ces crises, mais l'euroscpticisme révèle des tensions entre souveraineté nationale et solutions collectives.

Parallèlement, l'intelligence artificielle soulève de nouveaux défis en matière de gouvernance. Elle influence la communication politique, l'administration et les élections, ce qui engendre des inquiétudes quant à la transparence, la responsabilité et l'intégrité démocratique. L'UE a réagi en adoptant la loi sur l'intelligence artificielle et la loi sur les services numériques afin de réduire les risques tels que les biais algorithmiques, la désinformation et l'utilisation abusive des données.



Structures gouvernementales



Branches du gouvernement

Qui détient le pouvoir ?

Dans chaque pays partenaire, le **pouvoir** est réparti entre trois branches principales : **exécutif**, **législatif** et **judiciaire**. Cette séparation protège la **démocratie**, garantissant qu'aucune personne ni institution ne puisse exercer une domination. La répartition de ces pouvoirs varie d'un pays à l'autre.



En Belgique, le **pouvoir** est partagé entre les niveaux local, régional et national, les tribunaux étant situés au niveau fédéral.



Le Portugal concilie la gestion des services locaux avec **l'autorité exécutive** nationale, des tribunaux indépendants et un président au rôle honorifique.



Chypre est une société présidentielle : le président dirige, le **Parlement** légifère et les tribunaux **contrôlent** la **Constitution**.



La France associe un président puissant à un Premier ministre et à une justice indépendante.



La Grèce délègue certaines responsabilités aux autorités locales, mais le **gouvernement** national et les tribunaux détiennent le **pouvoir** ultime.



La Slovénie ne possède pas de régions élues et s'appuie sur une forte **autonomie** municipale.



L'Italie combine des **pouvoirs** locaux et régionaux forts avec un contrôle judiciaire national.



L'Espagne répartit le **pouvoir** entre les niveaux local, régional et national, avec des **gouvernements** régionaux forts mais les tribunaux nationaux ayant le dernier mot.



Au niveau de l'UE, le **pouvoir** est partagé entre la Commission, le Parlement, le Conseil et la **Cour de justice**.

Cliquez sur les drapeaux et sur UE pour voir qui détient le pouvoir !

Comment l'UE exerce son pouvoir

L'Union européenne n'est pas un pays, mais elle possède son propre système qui régit ses 27 États membres. Le pouvoir de décision est partagé entre trois institutions clés : la **Commission européenne**, le **Parlement européen** et le **Conseil européen**.

Ensemble, ces institutions créent, appliquent et font respecter les politiques de l'UE, ce qui signifie que les décisions prises à Bruxelles ont des répercussions sur ce qui se passe dans votre pays.



Le **Parlement européen** représente les citoyens. Les députés européens sont élus au suffrage direct et, conjointement avec le Conseil, adoptent les lois et le budget de l'UE. Le Parlement contrôle également la Commission et veille à ce qu'elle **rende des comptes**.



La **Commission européenne** exerce les fonctions d'organe **exécutif** de l'UE. Elle propose des lois et des politiques en matière d'environnement, de commerce, d'éducation et de développement numérique, gère des programmes et des financements, et veille à ce que les pays membres respectent la réglementation européenne.



Le **Conseil européen** réunit les chefs d'État ou de **gouvernement**. Il définit les priorités et les objectifs stratégiques, comme la lutte contre le changement climatique ou le développement économique, mais ne légifère pas directement.










Cliquez sur les images pour découvrir qui détient le pouvoir !



Contrôles et contrepoids dans la gouvernance

Comment le pouvoir est réparti

La **séparation des pouvoirs** répartit l'**autorité** entre trois branches : le législatif élabore les lois, l'**exécutif** les applique et le judiciaire **veille à leur respect**. Cet équilibre prévient les abus, protège les droits et instaure la confiance.

-  • En Belgique, les conseils locaux et les maires gèrent les affaires courantes, les régions légifèrent et gouvernent, et des tribunaux indépendants garantissent la légalité.
-  • Chypre sépare clairement les **pouvoirs** entre le président, le Parlement et la Cour suprême.
-  • La Grèce limite le **pouvoir** national par le biais du **Parlement**, du **gouvernement** et des tribunaux indépendants, tandis que les autorités locales agissent sous supervision.
-  • L'Italie applique la **séparation des pouvoirs** à tous les niveaux, les assemblées, l'**exécutif** et les **cours constitutionnelles** garantissant la légalité.
-  • L'Espagne répartit l'**autorité** entre le **gouvernement** national et les gouvernements régionaux, les tribunaux étant chargés de faire appliquer les deux.
-  • Le Portugal suit un système similaire, avec des autorités locales gérant les services, le Premier ministre et le **gouvernement** détenant le pouvoir **exécutif**, et les tribunaux agissant de manière indépendante.
-  • La France possède un système **semi-présidentiel** où le président dirige le pouvoir **exécutif** aux côtés du **gouvernement**, tout en étant responsable devant le **Parlement**, des tribunaux indépendants veillant au respect de la loi.
-  • La Slovénie exerce un **contrôle** aux niveaux local et national malgré l'absence de régions élues.
-  • Au niveau de l'UE, la **Commission, le Parlement, le Conseil** et la Cour de justice partagent les **pouvoirs** nécessaires pour **garantir la responsabilité** des décisions.

Cliquez sur les drapeaux et sur UE pour voir qui détient le pouvoir !




Gouvernance à plusieurs niveaux : qui décide de quoi ?

Niveau de l'UE

- **Commission européenne** : propose des lois, gère les financements, vérifie que les pays respectent les règles
- **Parlement européen** : élu par les citoyens, il participe à l'élaboration des lois et du budget, et veille à la responsabilité de la **Commission**.
- **Conseil européen** : Les dirigeants nationaux définissent les grandes priorités → qui influencent toutes les décisions de l'UE

Niveau national




Les **gouvernements** mettent en œuvre les règles de l'UE et coordonnent leurs politiques.

-  Portugal : énergies renouvelables, services numériques
-  Italie : projets de transport régionaux
-  France : réglementation agricole



Niveau régional

Dans les pays **décentralisés**, les régions gèrent les programmes de l'UE.

-  Andalousie (Espagne) : projets sociaux
-  Flandres (Belgique) : initiatives climatiques
-  Italie du Nord : projets régionaux de transport et de développement



Niveau local

- Les municipalités mettent en œuvre les règles de l'UE et gèrent les projets financés.
- Exemples : urbanisme, services sociaux, projets environnementaux

Les décisions de l'UE sont prises au niveau européen → national → régional → local, permettant aux citoyens de constater les résultats à proximité de chez eux et garantissant la **responsabilité** de chacun.

Cliquez sur les drapeaux et sur UE pour voir qui détient le pouvoir !



Gouvernance centralisée vs. décentralisée

Systèmes unitaires et fédéraux : comment le pouvoir est partagé

Les systèmes unitaires concentrent l'essentiel du pouvoir au niveau national, assurant ainsi la cohérence des lois et l'unité du pays.



La Grèce est un **État unitaire**, où le **gouvernement** central détient la majeure partie du pouvoir politique, tandis que les autorités locales mettent en œuvre des services tels que l'éducation, la santé et l'urbanisme.



Chypre est une république présidentielle **unitaire** ; les pouvoirs **exécutif**, **législatif** et **judiciaire** sont clairement séparés, les autorités locales mettant en œuvre les politiques sous la supervision nationale.



Le Portugal est **unitaire**, mais **décentralisé** : les municipalités gèrent les infrastructures locales, les services sociaux et les politiques environnementales, tandis que le **gouvernement** national coordonne la législation et les finances générales.



La Slovénie est un État **unitaire** sans niveau régional élu ; les municipalités gèrent donc les services locaux et constituent le principal lien entre les citoyens et l'État.



L'Italie est **unitaire** mais fortement **décentralisée**, les régions contrôlant des domaines comme la santé, les transports et le développement économique, tandis que le contrôle judiciaire reste national.



La France est **unitaire** mais se caractérise par une **administration décentralisée** ; les régions et les communes mettent en œuvre les politiques en matière d'éducation, de transports et de services sociaux sous la direction nationale.

Les systèmes fédéraux répartissent le **pouvoir** plus équitablement entre les **gouvernements** nationaux et régionaux, accordant ainsi aux régions une autonomie substantielle.



La Belgique est un État **fédéral**, alliant une forte **autonomie régionale** à un cadre national ; des régions comme la Flandre et la Wallonie disposent de pouvoirs **législatifs** et **exécutifs** indépendants, tandis que les tribunaux nationaux garantissent la cohérence juridique.

Certains pays brouillent les frontières.



L'Espagne est officiellement **unitaire** mais très **décentralisée** ; les communautés autonomes gèrent l'éducation, la santé et les politiques sociales, ce qui place les gouvernements régionaux au cœur de la vie quotidienne des citoyens.



La mise en œuvre du droit de l'UE repose sur les autorités nationales, régionales et locales, ce qui signifie qu'une gouvernance à plusieurs niveaux est essentielle pour que les politiques soient efficaces sur le terrain.



Régions ou pas régions ? Comment le pouvoir est-il organisé en dessous du niveau de l'État ?

Pourquoi est-ce important ? Le fait qu'un pays soit divisé en régions ou non change la donne : qui décide, qui gère l'argent de l'UE et à quel point la politique est proche des citoyens.

Pays/Entité	Type d'état	Niveau régional	Régions autonomes	Pouvoirs régionaux réels	Exemples
Portugal	Unitaire Décentralisé	Oui	Açores Madère	Élevé dans les régions autonomes Faible sur le continent	<u>Les Açores et Madère gèrent l'éducation, la santé et les budgets ; les municipalités du continent gèrent les services locaux.</u>
Espagne	Unitaire Très décentralisé	Oui	Oui	Très haut	<u>Les communautés autonomes comme la Catalogne contrôlent l'éducation, la santé, la police et la politique linguistique.</u>
France	Unitaire Décentralisé	Oui	Non	Moyen	Les régions gèrent les transports, la planification de l'éducation et le développement économique.
Italie	Unitaire régionalisé	Oui	Oui, certaines régions	Variable, élevé dans les régions à statut spécial	<u>La Sicile et le Trentin-Haut-Adige bénéficient d'une autonomie fiscale et législative ; les autres régions ont des limitations.</u>
Belgique	Fédéral	Oui	Oui, toutes les régions	Très haut	Les régions sont responsables de l'éducation, de la police, de l'économie et de la culture.
Grèce	Unitaire Centralisé	Oui, les administrations régionales	Non	Faible	Les régions mettent en œuvre les politiques nationales ; les municipalités gèrent les services locaux.
Chypre	Unitaire Très centralisé	Non	Non	Très bas	Gouvernance centralisée ; les municipalités gèrent les services de base.
Slovénie	Unitaire Centralisé	Pas de niveau régional élu	Non	Faible	Les municipalités locales gèrent l'administration quotidienne ; le gouvernement national conserve les pouvoirs stratégiques.
UE	Hybride supranational	Oui, par l'intermédiaire des États membres	N / A	Indirect, partagé	Les régions et les municipalités mettent en œuvre la législation et les programmes de l'UE ; elles sont représentées par le Comité des régions.



Saviez-vous?

Depuis 1974, le Portugal a connu 27 gouvernements différents en seulement 50 ans. Cela représente environ un nouveau gouvernement tous les 22 mois !

Études de cas à travers l'Europe



Le système semi-présidentiel du Portugal

Le Portugal fonctionne selon un **système semi-présidentiel** où le **pouvoir** est partagé entre le président, le **gouvernement** et le **Parlement**. Le président supervise les fonctions clés de l'État, le gouvernement assure l'administration courante et le **Parlement** légifère. Ensemble, ces institutions équilibrent les pouvoirs, préservent le contrôle démocratique et garantissent une **gouvernance responsable**.

Président de la République :

- Élus par les citoyens
- Peut-on opposer son veto aux lois ?
- Nomme le Premier ministre
- Peut dissoudre le parlement

Le **gouvernement** :

- Sous la direction du Premier ministre
- Dirige le pays
- Proposer des lois
- Gère les politiques publiques

Le **Parlement** :

- Élaborer des lois
- Approuve le budget
- Contrôle le gouvernement



Cliquez ici pour en savoir plus !



Cliquez sur les images pour découvrir qui détient le pouvoir !





Saviez-vous?

Après les élections de 2019, l'Espagne est restée 254 jours sans gouvernement officiellement investi, démontrant à quel point la politique de coalition peut vraiment ralentir les choses !



Le système d'autonomie régionale de l'Espagne

L'Espagne possède un système fortement **décentralisé**, où le **pouvoir** est partagé entre le **gouvernement** central et ses 17 communautés autonomes et ses 2 villes autonomes. Chaque région gère des domaines clés tels que l'éducation, la santé et les transports, tandis que le gouvernement national assure l'unité et la coordination générales. Ce système concilie une forte autonomie régionale et la cohésion nationale, favorisant ainsi la représentation et une gouvernance efficace.

Gouvernement national :

- Politique extérieure
- Défense
- économie nationale
- système judiciaire
- Protège la Constitution

Cadre de gouvernance partagée :

- Constitution espagnole
- Statuts d'autonomie
- Supervision nationale en cas de non-respect des règles

Communautés autonomes:

- Éducation
- Soins de santé
- Culture
- Développement régional
- Identité locale



Cliquez ici pour en savoir plus !



Cliquez sur les images pour découvrir qui détient le pouvoir !





Saviez-vous?

Le projet de loi italien sur la sécurité pour 2025 a nécessité plus de 18 mois de débats entre la Chambre des députés et le Sénat avant d'être adopté, introduisant des sanctions plus strictes pour les manifestations, des pouvoirs de police renforcés et des règles d'ordre public.

Cliquez ici pour en savoir plus !



La structure parlementaire de l'Italie

L'Italie est une république **parlementaire** où le **pouvoir** est partagé entre le Parlement, le Gouvernement et le Président de la République. Le Gouvernement dépend du soutien du Parlement, tandis que le Président exerce un rôle essentiellement représentatif et de contrôle. Ce système garantit **l'équilibre des pouvoirs démocratiques**, la stabilité politique et la **responsabilité** de toutes les institutions.

Président de la République :

- Élu par le Parlement
- Nomme le Premier ministre
- Lois sur les panneaux
- Aucune limite de mandat

Le gouvernement :

- Sous la direction du Premier ministre
- Dirige le pays
- Proposer des lois
- Met en œuvre les politiques

Le Parlement :

- Elle se compose de deux chambres (Chambre des députés et Sénat).
- Élaborer des lois
- Approuver le budget
- Contrôle le gouvernement



Cliquez ici pour en savoir plus !



Cliquez sur les images pour découvrir qui détient le pouvoir !





Saviez-vous?

Le Parlement européen se réunit dans deux villes différentes : Bruxelles (Belgique) pour la plupart des travaux et Strasbourg (France) pour les sessions plénières, ce qui en fait le seul parlement au monde à déplacer l'intégralité de son fonctionnement chaque mois entre deux pays !



Le modèle de gouvernance supranationale de l'UE

L'Union européenne dispose d'un **système de gouvernance supranational**, dans lequel les États membres partagent le pouvoir de décision avec les institutions de l'UE. Cela permet des décisions à l'échelle de l'UE qui s'appliquent à tous les pays, favorisant la coopération transfrontalière tout en garantissant un contrôle démocratique.

La Commission européenne : Le Conseil européen

- Propose une loi de l'UE
- Gère les programmes et les financements de l'UE
- Gardien des lois de l'UE
- Chefs d'État et de gouvernement des États membres)
- Gère les programmes et les financements de l'UE
- Définir l'orientation et les priorités politiques de l'UE

Le Parlement européen:

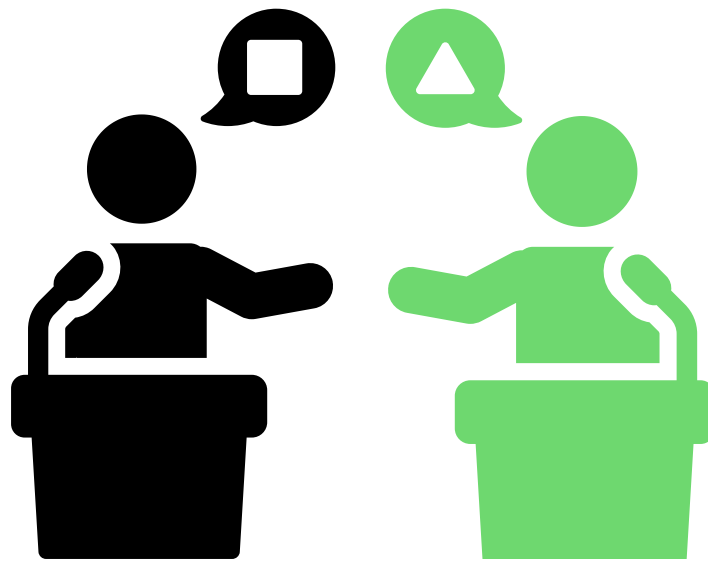
- Députés européens
- Modifie et adopte les lois et le budget de l'UE
- Supervise la Commission



Cliquez sur les images pour découvrir qui détient le pouvoir !



Partis politiques et idéologies



Le rôle des partis politiques

Mettre les citoyens en relation avec les gouvernements

Les **partis politiques** sont l'épine dorsale de la **démocratie**. Ils captent les idées et les préoccupations des citoyens, les transforment en politiques publiques et guident les électeurs face à des choix politiques complexes. Sans partis, la vie politique serait confuse et fragmentée.

Comment les partis politiques font entendre votre voix

- Ils permettent de rassembler des idées et des opinions partagées.
- Ils présentent des **candidats** et des programmes aux électeurs.
- Ils contribuent à la formation des **gouvernements**, à l'orientation des processus décisionnels et à la responsabilisation des personnes au pouvoir.

Par exemple, si les jeunes se soucient du changement climatique ou de l'économie, les partis peuvent transformer ces préoccupations en lois, en budgets, voire en politiques au niveau de l'UE, donnant ainsi à vos idées un impact réel.





Le saviez-vous ? La gauche et la droite proviennent de la Révolution française, où les députés siégeaient par idées : les conservateurs à droite, et le Tiers État et les réformateurs à

[Cliquez ici pour en savoir plus !](#)



Comprendre le spectre politique : gauche, droite et au-delà

Les partis politiques divergent quant à la meilleure façon d'organiser la société, de gérer l'économie et de protéger les droits des citoyens. Cela crée un spectre allant de la gauche à la droite.

Les partis de gauche :

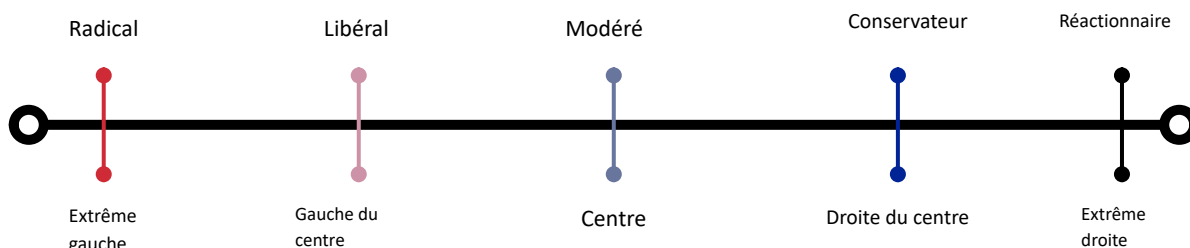
- Égalité et protection sociale ; services publics, droits des travailleurs ; redistribution des richesses ; intervention de l'État pour réduire les inégalités sociales et économiques.
 - Ils préconisent souvent une augmentation des impôts sur les plus riches afin de financer les soins de santé, l'éducation et les programmes sociaux.

Les partis de droite :

- Liberté individuelle ; solutions axées sur le marché ; soutien à l'entreprise privée, baisse des impôts et intervention limitée de l'État dans l'économie.
 - Ils privilégient souvent la responsabilité personnelle, l'esprit d'entreprise et la concurrence économique, estimant que les individus et les entreprises devraient avoir la liberté de réussir grâce à leurs propres efforts.

De nombreux partis se situent au centre ou combinent des éléments des deux camps, prônant un équilibre entre protection sociale et liberté économique.

Ce spectre permet aux électeurs de comprendre les priorités et les valeurs de chaque parti et comment ces choix influencent l'élaboration des politiques aux niveaux local, national et européen.



[Cliquez ici pour découvrir votre idéologie politique !](#)



[Cliquez ici pour en savoir plus !](#)



Les partis politiques de plusieurs pays de l'UE, classés selon leur théorie politique

Pays	Gauche	Centre-gauche	Centre-droite	De droite
<u>Portugal</u>	Bloco de Esquerda (BE)	Parti socialiste (PS)	Parti social-démocrate (PSD) Initiative libérale (IL)	Chega
<u>Espagne</u>	Unidas Podemos	Partido Socialista Obrero Español (PSOE)	Partido Popular (PP) Ciudadanos	Vox
<u>France</u>	La France Insoumise (LFI - PS) Europe Écologie Les Verts (EELV - PS)	La République En Marche ! (LREM)	Les Républicains (LR)	Rassemblement Nationale (RN)
<u>Italie</u>	Mouvement 5 Étoiles (M5S)	Parti démocrate (PD)	Forza Italia (FI)	Fratelli d'Italia (Fdi) Ligue
<u>Belgique</u>	Groen	PS (Parti Socialiste)	N-VA (Nieuw-Vlaamse Alliantie) Open VLD	Vlaams Belang
<u>Slovénie</u>	Levica	Gibanje Svoboda (GS) Socialni démocrate (SD)	Nouvelle Slovénie (NSi)	Slovenska Demokratska Stranka (SDS)
<u>Grèce</u>	Parti communiste grec Syriza (KKE)	PASOK - KINAL	Néa Démocratie (ND)	Solution grecque
<u>Chypre</u>	Parti progressiste des travailleurs (AKEL)	Mouvement pour la social-démocratie (EDEK)	Rassemblement démocratique (DISY) Parti démocrate (DIKO)	Front populaire national (ELAM)

[Cliquez ici pour en savoir plus !](#)





Les idéologies politiques à travers l'Europe

Pourquoi les idéologies comptent en politique réelle

Les idéologies politiques ne sont pas des théories abstraites ; elles façonnent la manière dont les partis gouvernent, leurs alliances et leur réaction face aux crises. Même lorsque les partis adaptent leur discours en période **électorale**, leurs fondements idéologiques continuent d'influencer leurs priorités, leurs valeurs et leurs décisions. La connaissance de ces idéologies permet aux citoyens de mieux comprendre les actions probables des partis une fois au **pouvoir** et de vérifier si leurs choix correspondent à leurs propres valeurs.

Libéralisme

Le libéralisme met l'accent sur les libertés individuelles, les droits civiques et les économies de marché, généralement encadrées par une certaine réglementation visant à garantir l'équité. Les partis libéraux soutiennent souvent l'entrepreneuriat, la coopération internationale et les droits sociaux progressistes.

- 
En France, la Renaissance d'Emmanuel Macron représente une approche libérale centriste, alliant réformes pro-marché et investissements sociaux.
- 
En Belgique, Open VLD mêle libéralisme économique et soutien indéfectible à l'égalité des sexes et aux droits des personnes LGBTQ+.
- Les idées libérales influencent également la **gouvernance** au Portugal, en Espagne et en Slovénie, notamment dans des domaines tels que la politique numérique, l'innovation et l'intégration européenne.





Cliquez sur les images pour en savoir plus sur ce qu'ils pensent et font !




Conservatisme

En Europe, le conservatisme revêt différentes formes, allant de la démocratie chrétienne aux traditions plus nationalistes. Il met souvent l'accent sur la stabilité, la tradition, la responsabilité budgétaire et la cohésion sociale.

 En Espagne, le Parti populaire promeut les réformes de marché tout en défendant les institutions traditionnelles.

 En Grèce, la Nouvelle Démocratie associe la libéralisation économique à une forte emphase sur l'identité nationale.

- Les traditions démocrates-chrétiennes ont façonné la vie politique en Belgique, en Italie et en Slovénie, mêlant valeurs sociales conservatrices et acceptation des systèmes de protection sociale.

 À Chypre, les idées conservatrices influencent fortement les débats sur l'identité, la sécurité et la politique sociale.






Cliquez sur les images pour en savoir plus sur ce qu'ils pensent et font !



Socialisme et social-démocratie

Le socialisme et la social-démocratie privilégient l'égalité sociale, les services publics et l'intervention de l'État pour réduire les inégalités. Ces idées ont façonné l'Europe de l'après-guerre et conservent leur influence aujourd'hui.

-  Au Portugal, le Parti socialiste a élargi l'accès aux soins de santé, la protection des travailleurs et l'éducation tout en restant pro-UE.
-  La France possède une longue tradition socialiste liée à la planification étatique et à la protection sociale, récemment ravivée par des coalitions de gauche.
 - En Espagne, en Grèce et en Italie, les partis sociaux-démocrates continuent de façonner les débats sur les salaires, le logement et la protection sociale.
-  En Slovénie, les partis de centre-gauche ont joué un rôle clé dans la défense des protections sociales lors des transitions économiques.



**Le Parti
socialiste**





sp.a

Cliquez sur les images pour en savoir plus sur ce qu'ils pensent et font !



Politique verte

L'écologie politique est issue des mouvements écologistes et se concentre sur la protection du climat, le développement durable et les limites écologiques de la croissance économique. Les partis écologistes associent souvent les questions environnementales à la **démocratie**, à la justice sociale et aux droits humains, mais leur influence politique varie considérablement d'un pays à l'autre.

-  En Belgique, les partis écologistes tels qu'Ecolo et Groen sont bien implantés et ont participé à des gouvernements de coalition aux niveaux fédéral et régional, influençant les politiques en matière de climat, de mobilité et de transition énergétique.
-  En France, Europe Écologie Les Verts joue un rôle visible dans les élections locales et européennes et influence le débat public sur les questions environnementales, même si elle gouverne rarement au niveau national.
 - Au Portugal, en Espagne, en Italie, en Grèce, à Chypre et en Slovénie, les partis écologistes ont généralement un poids électoral limité ou opèrent au sein de coalitions de gauche plus larges.












Cliquez sur les images pour en savoir plus sur ce qu'ils pensent et font !



Populisme

Le populisme relève moins d'une idéologie à part entière que d'un style politique qui oppose « le peuple » à « l'élite ». Il peut apparaître aussi bien à gauche qu'à droite, bien que le populisme européen récent soit majoritairement de droite.

-  En France, le Rassemblement national mobilise les électeurs autour des thèmes de l'identité, de la sécurité et de l'euro-scepticisme.
-  En Italie, la rhétorique nationaliste-populiste a fait son entrée dans le discours gouvernemental.
-  Au Portugal, Chega reflète la frustration des électeurs face à la corruption et aux inégalités.
-  Des dynamiques similaires existent en Grèce, à Chypre et en Espagne, où les acteurs populistes gagnent en popularité lors des crises économiques ou des débats sur les migrations.



ΕΛΛΗΝΙΚΗ
ΑΥΧΗ

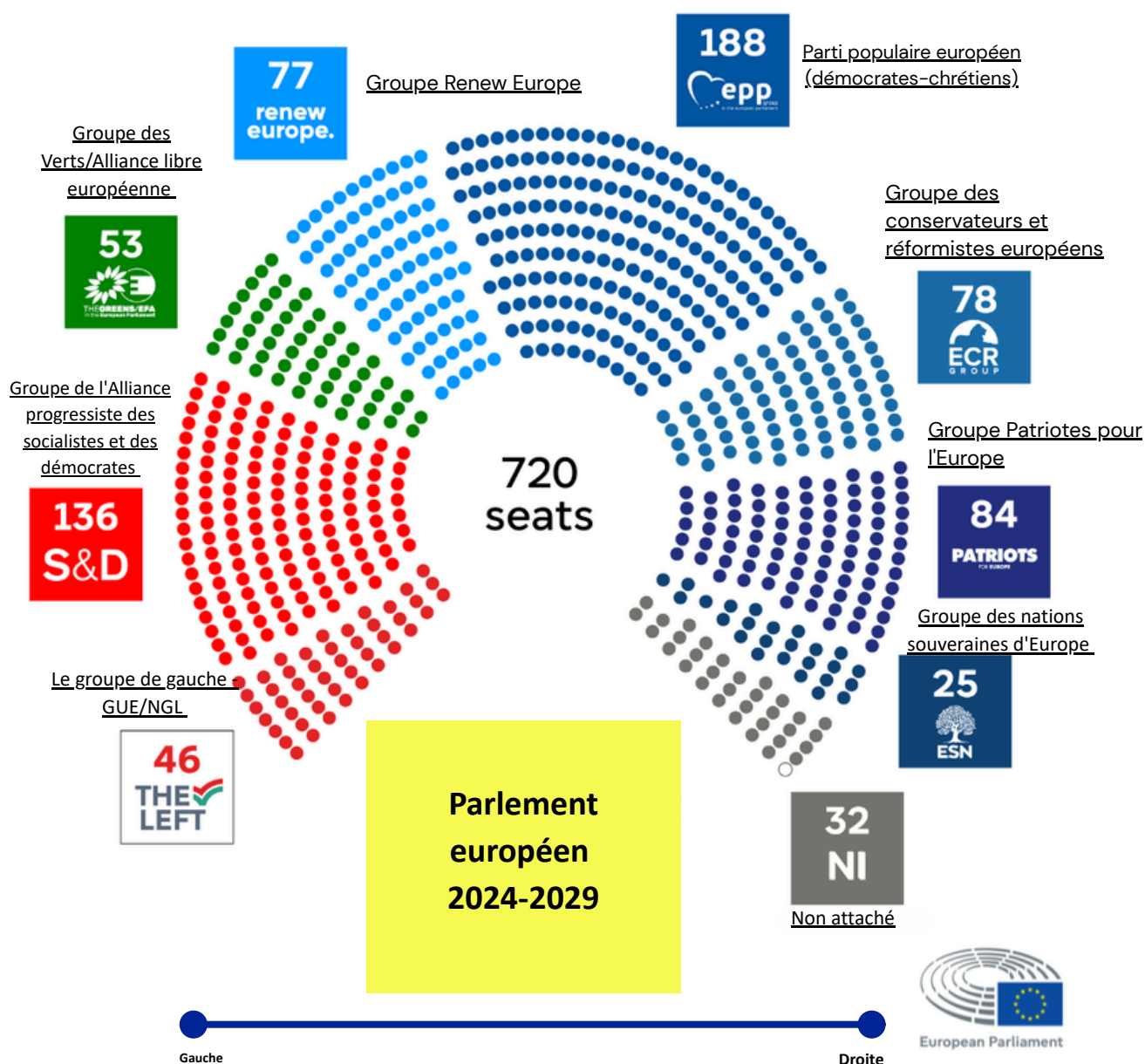


Cliquez sur les images pour en savoir plus sur ce qu'ils pensent et font !



Les partis politiques au niveau de l'UE et leur rôle au Parlement européen

Au niveau de l'UE, les partis nationaux collaborent au sein de **groupes politiques** européens au **Parlement européen**. Ces groupes coordonnent les votes et influencent les



[Cliquez ici pour en savoir plus !](#)



[Cliquez sur les titres pour en savoir plus sur ce qu'ils pensent et font !](#)



Financé par l'Union européenne. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ni de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues responsables. Numéro de projet : 101183575

Systèmes de partis européens et nationaux : comment ils façonnent la politique

Les élections européennes diffèrent des élections nationales. Les citoyens votent pour des listes de partis nationaux, et non pour des fédérations européennes, créant ainsi un système à deux niveaux : les partis s'affrontent au niveau national tout en étant liés à leur famille européenne.

Les récentes élections européennes témoignent d'une fragmentation. Les partis de centre-gauche, comme les Socialistes portugais et Renaissance en France, et les partis de centre-droit, comme Nouvelle Démocratie en Grèce et la Ligue en Italie, conservent leur influence, tandis que les Verts ont perdu des sièges et que les petits partis libéraux et populistes ont gagné du terrain. Les partis nationaux testent différents messages ou expriment leur mécontentement, et les fédérations européennes coordonnent les campagnes, créant ainsi des coalitions mouvantes à travers l'Europe.

Famille du parti européen	Pays	Parti national
S&D	Portugal	Parti socialiste
	Espagne	PSOE
	Slovénie	Socialni Demokrati
NGL/La Gauche	Grèce	Syriza
	Chypre	AKEL
Renouveler l'Europe	France	Renaissance
	Belgique	Ouvrir VLD
Conservateurs et réformistes européens	Grèce	Solution grecque
	France	Identité-Libertés
Patriotes pour l'Europe	Italie	Lega

[Cliquez ici pour en savoir plus !](#)



Comment les idéologies façonnent le Parlement européen



Les Verts militent pour des objectifs environnementaux ambitieux, le développement des énergies renouvelables et la justice climatique. Ils réclament des mesures audacieuses pour protéger la planète.



Les sociaux-démocrates et la gauche mettent l'accent sur l'équité, les droits des travailleurs, la protection sociale et la réduction des inégalités. Ils visent à garantir que les politiques environnementales et économiques soient socialement inclusives.



Les libéraux soutiennent les solutions de marché telles que la tarification du carbone, l'entrepreneuriat et l'innovation. Ils privilégient la flexibilité et les incitations économiques pour atteindre les objectifs politiques.



Conservateurs et démocrates-chrétiens – Concilier ambition et stabilité économique, protéger les traditions et veiller à ce que les politiques ne surchargent pas les économies nationales.



Populistes / Eurosceptiques – Remettent souvent en question les solutions à l'échelle de l'UE, en insistant sur la souveraineté nationale, un contrôle strict des migrations et des limites à l'intervention de l'UE.

Politiques clés mises en œuvre :

- **Climat** : Le Pacte vert européen mêle les objectifs des Verts, l'équité des sociaux-démocrates, les solutions de marché des libéraux et la prudence économique des conservateurs.
- **Migration** : la gauche et les libéraux soutiennent l'asile et l'intégration ; les conservateurs et les populistes privilégient le contrôle des frontières et l'identité nationale.
- **Économie** : Les socialistes d'Europe du Sud prônent une responsabilité financière partagée ; les conservateurs et les libéraux d'Europe du Nord insistent sur la rigueur budgétaire. Des compromis apparaissent dans des mesures telles que le plan de relance européen « Next Generation EU ».





Le saviez-vous ? Entre 2010 et 2011, la Belgique est restée 541 jours sans gouvernement de plein exercice, un record mondial dans un système démocratique, en raison de la difficulté à former une coalition regroupant plusieurs partis et communautés linguistiques.

Cliquez ici pour en savoir plus !



Comment les systèmes de partis façonnent la démocratie en Europe

Les partis politiques façonnent la démocratie au-delà des élections. La structure du système partisan de chaque pays influe sur la formation du gouvernement, sa stabilité et le pouvoir des citoyens. Dans la plupart des pays européens, les systèmes multipartites dominent, les coalitions et les petits partis détenant souvent le pouvoir d'influence.

Dynamique multipartite vs. dynamique bipartite

- La domination de deux partis est rare, même si la Grèce s'en est parfois approchée lorsque Nouvelle Démocratie et SYRIZA/PASOK détenaient la plupart des sièges.
- Les systèmes multipartites dominent l'Europe, permettant une représentation diversifiée mais nécessitant la formation de coalitions, comme en Belgique, où plus de 10 partis linguistiquement distincts doivent négocier pour former un gouvernement.

Portugal	Multipartite avec deux grands partis (PS, PSD) aux côtés de formations plus petites comme Chega. Les gouvernements minoritaires ou à parti unique sont courants.
Espagne	Système fragmenté avec le PSOE, le PP, Vox, Unidas Podemos et des partis régionaux influents (catalan, basque) qui façonnent des coalitions.
France	Les élections à deux tours engendrent une concurrence entre la gauche, le centre et la droite (Renaissance, Rassemblement national, Nouveau Front populaire), ce qui rend les alliances post-électorales courantes.
Italie	La droite (Fratelli d'Italia, Lega, Forza Italia), le centre-gauche (Parti démocrate) et le mouvement populiste Cinq Étoiles dominent. Les gouvernements de coalition sont la règle.
Belgique	Deux systèmes qui se chevauchent (flamand, francophone) plus une représentation germanophone. Les coalitions transcendent les clivages linguistiques et idéologiques.
Slovénie	Petit parlement, plusieurs partis de gauche, du centre et de droite. Les coalitions de 3 à 4 partis sont la norme.
Grèce	Fragmentée depuis la crise de 2008, la Nouvelle Démocratie, SYRIZA et d'autres partis se partagent le pouvoir au sein de gouvernements de coalition.
Chypre	Le système multipartite chez les Chypriotes grecs (DISY, AKEL, DIKO) et la politique distincte des Chypriotes turcs. Les questions de réunification ajoutent une dimension transversale.



Systemes électoraux, processus, intégrité et éthique, et éducation des électeurs





Le saviez-vous ? Lors des élections générales espagnoles de 2019, le parti local Teruel Existe a remporté 1 siège et 2 sénateurs au Congrès avec seulement 34 000 voix à l'échelle nationale (0,03 % de tous les votes).

Cliquez ici pour en savoir plus !



Les systèmes électoraux en Europe

Comment fonctionnent les élections européennes – Des votes aux sièges

La plupart des pays européens, dont la Belgique, l'Espagne, l'Italie et la Grèce, utilisent la représentation proportionnelle. Les partis obtiennent des sièges approximativement en fonction de leur score électoral, ce qui permet aux petits partis d'entrer au Parlement. Ce système aboutit généralement à des gouvernements de coalition, aucun parti n'obtenant la majorité absolue.

La France utilise principalement un système majoritaire, avec l'élection d'un candidat par circonscription, souvent en deux tours. Ce système favorise les grands partis et aboutit généralement à des gouvernements monopartites avec des candidats clairement vainqueurs.

Les circonscriptions et les seuils varient. Dans les petites circonscriptions, comme en Espagne, il est plus difficile pour les petits partis d'obtenir des sièges. Certains pays exigent un pourcentage minimum de voix pour être représenté.

Les méthodes de répartition des sièges, comme la méthode D'Hondt, peuvent légèrement favoriser les grands partis. Certains systèmes, comme celui de la Belgique, permettent aux électeurs de choisir des candidats spécifiques sur des listes de partis.

Ces différences influencent la formation des gouvernements et la dynamique politique : les systèmes proportionnels encouragent la formation de coalitions et la négociation, tandis que les systèmes majoritaires privilégient la stabilité et des résultats clairs.



Système électoral spécifique à l'UE : élections au Parlement européen ?

Tous les pays de l'UE utilisent la [représentation proportionnelle](#) pour les élections au Parlement européen, conformément à la réglementation européenne. Ce système garantit que la répartition des sièges reflète le pourcentage de voix obtenues par chaque parti, permettant ainsi la représentation de la diversité politique.

La plupart des pays, dont la Belgique, l'Espagne, le Portugal, Chypre, l'Italie et la Slovénie, utilisent un système proportionnel classique avec des listes de partis. Les sièges sont répartis en fonction du pourcentage de voix obtenues, généralement selon la [méthode D'Hondt](#).

La Grèce utilise également la [représentation proportionnelle](#), mais avec des [listes ouvertes](#) et un [vote préférentiel](#), ainsi qu'un seuil électoral. Cela limite le nombre de très petits partis entrant au Parlement européen.

La France diffère de son système national : pour les élections européennes, elle utilise la [représentation proportionnelle](#) avec [listes bloquées](#), formant une [circonscription](#) nationale unique depuis 2019. Les partis obtiennent des sièges proportionnellement à leurs voix, mais les électeurs ne peuvent pas exprimer de préférences pour des [candidats](#) individuels.

[Cliquez ici pour en savoir plus !](#)





Le processus électoral

Comment se déroule la procédure électorale ?

En Europe, les **élections** suivent un processus structuré, de l'annonce des résultats au dépouillement des votes et à la formation des gouvernements. Les citoyens reçoivent des informations claires sur les dates et les lieux de vote, et le jour du scrutin, ils votent par bulletin papier ou électroniquement. Une fois les votes comptabilisés, les sièges sont attribués. Dans les systèmes proportionnels, comme en Belgique, en Espagne, en Italie, au Portugal, en Slovénie, en Grèce et à Chypre, les gouvernements sont souvent formés par coalition, tandis que les systèmes **majoritaires**, comme en France, aboutissent généralement à des gouvernements monopartites plus rapides.

Les règles de vote varient selon les pays :

- En Belgique, le vote est obligatoire et principalement électronique, avec la possibilité de voter par préférence pour certains **candidats**.
- En Grèce, les électeurs peuvent également voter par préférence pour les candidats des partis figurant sur des **listes ouvertes**.
- La plupart des autres pays, comme le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la France, la Slovénie et Chypre, utilisent le vote sur papier facultatif.

L'inscription est automatique partout, et les électeurs sont informés à l'avance de leur **bureau de vote** et de leurs droits de vote.

Les **campagnes** électorales sont strictement réglementées. Des règles encadrent les dépenses, la durée, la publicité et l'accès aux médias, sous la supervision d'organismes indépendants. La publicité politique télévisée et en ligne est contrôlée, tandis que la réglementation européenne garantit la **transparence**, prévient la **désinformation** et protège les **élections** contre les ingérences étrangères.



Financé par l'Union européenne



Right Challenge

Cepage

ZOERSEL

cesie

City of Economics


CARDET



Intégrité et éthique des élections

Garantir des élections justes et transparentes

En Europe, les **élections** sont étroitement surveillées afin de protéger la **démocratie**. La fraude, la **corruption** et les pots-de-vin sont des délits passibles d'amendes, de destitution, voire d'emprisonnement. Le scrutin est rigoureusement encadré : **bureaux de vote officiels**, contrôles d'identité et procédures claires garantissent que chaque vote compte.

 Belgique : Le vote est en partie électronique, mais des **bulletins** papier sont également utilisés. Des **audits** et des contrôles garantissent la fiabilité du scrutin.

- Espagne, France, Portugal, Italie : on utilise des bulletins papier et le dépouillement est public, souvent en présence d'observateurs.
- Grèce et Chypre : Des listes ouvertes avec des seuils limitent la surreprésentation des petits partis tout en garantissant l'équité.

Questions financières: Le financement des campagnes électorales est strictement contrôlé. Les partis doivent déclarer tous leurs financements, et les dons anonymes ou étrangers sont souvent interdits. Des organismes indépendants, les tribunaux et les journalistes veillent à prévenir les abus.

Garanties au niveau de l'UE:

- **Les élections** doivent être libres, secrètes et proportionnelles.
- Les partis politiques européens rendent compte de leurs financements et font l'objet d'un suivi.
- Des réglementations comme **la loi sur les services numériques** permettent de lutter contre la désinformation et la manipulation en ligne.
- Des institutions comme **l'OLAF** et le **Parquet européen** coordonnent leurs efforts pour lutter contre la fraude transfrontalière.

Curiosités:

- Le vote est obligatoire en Belgique, facultatif ailleurs.
- Le vote préférentiel est autorisé en Belgique et en Grèce, offrant ainsi aux citoyens un plus large choix.
- **Les seuils** varient : des **seuils** plus élevés simplifient la formation de coalitions mais réduisent la représentation des petits partis.



Éducation civique et tendances

Comment un vote éclairé renforce la démocratie

Un vote éclairé renforce la **démocratie**. Lorsque les citoyens comprennent les programmes des partis et des **candidats**, ils votent en fonction de leurs convictions, et non par habitude ou à cause de rumeurs. Cela accroît la **responsabilité**, enrichit les débats et garantit que les résultats des **élections** reflètent les priorités de la société.

Tendances et innovations

- Le **vote numérique** et le vote **depuis l'étranger** rendent les **élections** plus rapides et plus accessibles, notamment pour les étudiants et les expatriés.
- Les **réseaux sociaux** diffusent rapidement l'information, mais aussi **la désinformation**, ce qui peut semer la confusion chez les électeurs, diminuer la confiance et polariser les opinions.
- **La transparence**, des directives claires et l'éducation aux médias sont essentielles pour utiliser les nouvelles méthodes de vote en toute sécurité.

Le rôle de l'UE

Cliquez ici pour en savoir plus !



- Garantit à chaque citoyen de l'UE le droit de voter ou de se présenter aux **élections du Parlement européen** dans son pays de résidence.
- Elle harmonise les règles, coordonne les États membres et supprime les obstacles à la participation.
- Elle encourage le **vote transfrontalier** et veille à ce que les **élections** restent inclusives, équitables et véritablement européennes.

Campagnes et communication politique







L'objectif des campagnes politiques

Les **campagnes politiques** transforment les idées en actions politiques en reliant les visions aux électeurs. La plupart des **campagnes** fonctionnent selon un cycle continu : les idées politiques sont traduites en messages clairs, un soutien est mobilisé pour influencer les politiques, le programme est mis en avant dans le débat public et les électeurs sont mobilisés pour participer.

Campagnes à différents niveaux : local, national et européen

Les campagnes électorales sont très différentes selon l'endroit où elles se déroulent.

-  En Belgique, par exemple, la politique locale repose souvent sur le « contact direct » : les conversations de porte-à-porte, les réunions communautaires et les groupes de médias sociaux **de quartier**.
 - Des approches similaires sont utilisées en Espagne, au Portugal, en Italie, en Grèce, à Chypre et en Slovénie, où la confiance et le **contact personnel** sont primordiaux au niveau local.
 - Les campagnes nationales sont plus vastes et davantage axées sur les médias. Elles se concentrent souvent sur les chefs de parti, les questions économiques et l'identité nationale.
-  En France, les **campagnes électorales** peuvent être extrêmement polarisées. Lors des élections anticipées de 2024, le Nouveau Front populaire (NPF), parti de gauche, a mobilisé d'immenses manifestations de rue, tandis que le Rassemblement national (RN) a su utiliser TikTok pour séduire les jeunes électeurs, notamment en associant les politiques nationales à l'identité locale et à la vie rurale.
-  Au Portugal, les **campagnes** nationales utilisent souvent des messages émotionnels adaptés à différents groupes, comme les jeunes électeurs urbains par rapport aux populations rurales plus âgées.
-  En Italie, la télévision reste centrale, les partis mettant l'accent sur le leadership, la stabilité et la capacité à gouverner.
 - En Espagne, en Grèce, à Chypre et en Slovénie, les **campagnes** nationales mêlent médias traditionnels et plateformes numériques pour toucher les jeunes électeurs.



Exemple en action

Fidias Panayiotou, un youtubeur controversé, a lancé sa campagne pour les élections européennes de 2024 à Chypre directement via YouTube et TikTok, et a été élu avec près de 20 % des voix, prouvant ainsi que la notoriété numérique peut se traduire par un véritable pouvoir politique, pour le meilleur ou pour le pire.



Cliquez ici pour en savoir plus !



GET
POLITICAL

Les **campagnes** pour l'Union européenne, notamment pour les élections au **Parlement européen**, sont confrontées à des défis particuliers. Ces élections sont souvent perçues comme secondaires : les électeurs votent moins et se concentrent davantage sur la politique nationale que sur les politiques de l'UE. Nombre d'entre eux y voient un moyen d'évaluer leur **gouvernement** national. Pour y remédier, les institutions européennes encouragent la communication multilingue et la construction d'une identité européenne partagée. Cependant, les médias nationaux ont encore tendance à aborder les élections européennes sous l'angle des enjeux nationaux, ce qui peut éloigner les jeunes du projet européen.

Les **campagnes** pour le **Parlement européen** visent à créer un débat européen commun, en utilisant des outils comme le système des **candidats désignés (Spitzenkandidaten)** et la communication numérique **multilingue**. Cependant, les **élections** européennes sont souvent reléguées au second plan, les médias nationaux les appréhendant à travers le prisme de la politique intérieure.

Pour contrer ce phénomène, de nouveaux outils numériques voient le jour. Des applications comme **Palumba**, créées par de jeunes Européens, mettent en relation les utilisateurs avec des partis politiques en fonction de problématiques européennes telles que le changement climatique et les migrations. Des **campagnes** européennes comme « **Use Your Vote** » promeuvent également des sujets transfrontaliers, incitant les jeunes à se considérer non seulement comme des électeurs nationaux, mais aussi comme des citoyens européens actifs.



Partout en Europe, les **campagnes** façonnent les enjeux prioritaires, la manière dont les voix sont entendues et les profils des participants. **Réseaux sociaux**, mobilisation de rue, activisme local et débats européens font partie intégrante du paysage politique actuel. Comprendre le fonctionnement des **campagnes électorales** permet de déceler les manipulations, d'adopter un regard critique et de décider comment (et si) on souhaite participer. La **démocratie** ne s'arrête pas aux urnes ; les **campagnes** sont souvent son point de départ.




Communication médiatique et politique

Influence des médias traditionnels vs numériques



La politique actuelle évolue dans un monde **médiatique hybride** : la télévision et la radio conservent leur importance, mais les **médias sociaux** façonnent la manière dont la plupart des jeunes s'informent.

-  En Belgique, les chaînes de télévision publiques conservent la confiance de leurs diffuseurs, tandis que les jeunes utilisateurs se tournent vers WhatsApp et les groupes Facebook.
-  En France, les générations plus âgées restent fidèles à la radio et aux journaux, mais la plupart des jeunes s'appuient sur Instagram et TikTok.
-  En Grèce, où la confiance dans les médias traditionnels est faible, TikTok est devenu un espace clé permettant aux hommes politiques de s'adresser directement aux électeurs.
 - Des schémas similaires s'observent au Portugal, en Espagne, en Italie, à Chypre et en Slovaquie.

Mais la politique numérique comporte des risques.

- Le Portugal et l'Espagne figurent parmi les pays les plus préoccupés par la **désinformation**, car les algorithmes mettent souvent en avant des contenus choquants ou clivants.
-  En France, les influenceurs politiques touchent des millions de personnes en ligne, mais ont également contribué à diffuser des informations non vérifiées, ce qui a fragilisé la confiance dans l'information politique.
 - Les **plateformes de vérification des faits** comme Maldita.es (Espagne) et La Provence (France) aident les utilisateurs à distinguer les faits des fausses informations.

Pour protéger la **démocratie**, l'Union européenne est intervenue.

- De nouvelles réglementations, telles que la loi sur les services numériques et une **transparence** accrue en matière de publicité politique, visent à rendre les plateformes plus sûres et plus équitables.
-  Au Portugal, les autorités (ERC et CNPD) collaborent avec l'UE pour démanteler les réseaux de **désinformation**.
-  En Belgique, les publicités politiques doivent clairement indiquer qui les finance, afin d'aider les jeunes Européens à faire des choix éclairés en ligne.

Innovations dans les campagnes politiques

Nouvelles méthodes de campagne : IA et données

Oubliez les affiches et les débats télévisés ! Les **campagnes politiques** fonctionnent désormais grâce à l'IA, au big data et aux **réseaux sociaux**.



En Belgique, les partis utilisent l'analyse de données pour envoyer des messages personnalisés qui mobilisent les jeunes électeurs en ligne.

- Des stratégies similaires façonnent les campagnes menées au Portugal, en Espagne, en Italie, en Grèce, à Chypre et en Slovénie, démontrant comment les outils numériques changent la donne.



En France, les **élections** de 2024 ont démontré toute la puissance de cette approche : les partis ont utilisé TikTok et l'intelligence artificielle pour adapter leurs messages en temps réel, touchant ainsi des millions de jeunes électeurs. Cependant, dans les zones rurales où l'accès au numérique est limité, le contact direct et les réseaux locaux restent primordiaux, prouvant que les **campagnes** traditionnelles ont encore de beaux jours devant elles.

Ces outils intelligents comportent des risques.



Au Portugal, il arrive que les électeurs interagissent avec des chatbots dotés d'intelligence artificielle sans le savoir.



En Espagne, les données personnelles sont utilisées pour profiler les électeurs, ce qui soulève des questions de respect de la vie privée et d'éthique.

- Partout en Europe, cette « course aux armements » numérique remet en question l'équité et la **transparence** en politique.



Au niveau européen, l'affaire française a fait grand bruit. L'amende de 15 millions d'euros infligée à OpenAI a mis en lumière les dangers d'une intelligence artificielle non réglementée en politique et a renforcé les règles de l'UE en matière de **transparence**, d'utilisation des données et de **responsabilité** dans les **campagnes** électorales. Malgré ces réglementations, coordonner des campagnes équitables à l'échelle de l'UE reste difficile.

Pour les jeunes électeurs, il est désormais essentiel de comprendre les **campagnes** menées par l'IA. Il s'agit de repérer les manipulations, de remettre en question les messages ciblés, de protéger ses données et de faire entendre sa voix, en ligne et hors ligne, pour façonner la **démocratie**.



Glossaire des termes



Audit (électoral / des systèmes) — Vérifications formelles des procédures et des technologies, par exemple audits et sauvegardes dans le cadre du vote électronique.

Autonomie territoriale / régionale — Degré d'autonomie dont disposent les régions (forte dans les Communautés autonomes espagnoles ; significative en Belgique et en Italie).

Autorité — Pouvoir accepté comme légitime par la population, comme l'autorité des responsables élus ou des tribunaux.

Bulletin de vote — Formulaire papier ou électronique utilisé pour enregistrer le choix d'un électeur.

Bureau de vote — Lieu (physique ou système électronique) où les électeurs déposent leur bulletin.

Campagne (politique) — Efforts organisés pour influencer la manière de voter des citoyens ou pour orienter la politique publique par une action collective.

Campagnes centrées sur le leadership / « présidentialisées » — Campagnes fortement axées sur les dirigeants de parti et leurs qualités personnelles de leadership, surtout dans les élections nationales.

Candidat — Personne se présentant à une élection.

Circonscription électorale — District ou zone géographique représentée lors d'une élection ; sa taille peut influencer les chances des partis minoritaires, souligné pour l'Espagne.

Comité des Régions — Organe de l'UE représentant les régions et les villes, apportant un avis dans le processus décisionnel européen, lié aux principes de subsidiarité et de décentralisation.

Commission européenne — Proposer les lois de l'UE, veille au respect des règles, gérer les programmes et financements européens et peut engager des actions en justice en cas de non-application.

Communication multilingue — Communication dans plusieurs langues, particulièrement pertinente au niveau de l'UE.

Communication politique — Manière dont les acteurs politiques communiquent avec les citoyens via les médias traditionnels et numériques.

Conseil de l'UE (Conseil) — Co-législateur avec le Parlement européen ; représente les gouvernements des États membres.

Conseil européen — Chefs d'État ou de gouvernement définissant les priorités stratégiques et l'orientation politique de l'UE.

Constitution — Document juridique fondamental d'un pays définissant les institutions, les pouvoirs et les droits.

Contrôle / supervision de l'État — Surveillance nationale des autorités locales ou régionales pour garantir la légalité et la responsabilité, mise en avant pour la France et la Grèce.

Corruption — Abus du pouvoir confié à des fins privées ; une menace majeure pour la gouvernance démocratique.

Corruption / Pots-de-vin — Offre ou réception d'avantages illicites pour influencer des décisions, forme de corruption.

Cour constitutionnelle / Cour suprême — Juridictions supérieures protégeant la constitution et les droits fondamentaux en examinant les lois et les actions gouvernementales.

Cour de justice de l'UE (CJUE) — Assure que le droit de l'UE est interprété et appliqué de manière cohérente dans tous les États membres.

Décentralisation — Transfert de pouvoirs et de responsabilité du niveau national aux niveaux régionaux ou locaux afin de rapprocher la prise de décision des citoyens.

Défi des élections de second ordre — Tendence structurelle des élections européennes à enregistrer une participation plus faible et des débats principalement encadrés par la politique nationale.

Définition de l'agenda (encadrement des débats) — Façon de déterminer quels sujets dominent la discussion politique et comment ils sont interprétés.

Démarchage porte-à-porte — Contacter directement avec les électeurs à leur domicile ; souligné comme efficace dans les campagnes locales.

Démocratie — Système dans lequel l'autorité émane du peuple par des élections libres et équitables, le pluralisme politique et le respect de l'État de droit.

Désinformation — Informations fausses ou trompeuses diffusées de manière souhaitable pour manipuler les électeurs et affaiblir les processus démocratiques.

Désinformation — Informations incorrectes qui se propagent (pas nécessairement de manière intentionnelle), pouvant réduire la confiance et la participation.

Éducation aux médias — Capacité à évaluer de manière critique les sources et à reconnaître les manipulations ; centrale pour la résilience face à la désinformation.

Éducation des électeurs — Informer les citoyens pour qu'ils puissent voter en connaissance de cause, comprendre les règles et évaluer les candidats et les programmes.

Élection — Processus formel par lequel les citoyens choisissent des représentants ou prennent des décisions sur des questions publiques, légitimant ainsi l'autorité du gouvernement.

Élections au Parlement européen — Élections des membres du PE ; tous les États membres utilisent des systèmes proportionnels, mais la mise en œuvre diffère (listes ouvertes/fermées, seuils, circonscriptions).

Élections de second ordre — Élections au Parlement européen souvent considérées par les électeurs comme moins décisives que les élections nationales, entraînant une participation plus faible et un cadrage plus national.

Financement des campagnes — Règles régissant les dons et dépenses politiques, visant à prévenir les influences industrielles et à assurer la transparence.

Formation du gouvernement — Processus de constitution d'un gouvernement après les élections ; des négociations de coalition sont souvent nécessaires dans les systèmes proportionnels.

Freins et contrepoids — Mécanismes soutenant qu'une institution ne concentre trop de pouvoir, par exemple les parlements supervisant le gouvernement et les tribunaux contrôlent la légalité.

Gouvernance — Manière dont l'autorité est exercée et dont les décisions sont prises et mises en œuvre aux niveaux local, national et européen.



Gouvernance à plusieurs niveaux — Partage de la prise de décision et de la mise en œuvre aux niveaux européens, nationaux, régionaux et locaux.

Gouvernement — Institutions et dirigeants responsables de la prise et de la mise en œuvre des décisions publiques.

Gouvernement de coalition — Gouvernement formé par plusieurs partis, courant dans les systèmes de représentation proportionnellement.

Gouvernement local / municipalité — Niveau de gouvernement le plus proche des citoyens, responsable de services tels que l'urbanisme, les services sociaux, les infrastructures locales et la gestion de l'environnement.

Groupe politique (Parlement européen) — Coalitions de partis nationaux au Parlement européen qui coordonnent les votes et influencent les priorités de l'UE.

Indépendance judiciaire — Principe selon lequel les tribunaux doivent être libres de toute pression politique.

Ingérence étrangère — Influence externe qui compromet l'intégrité électorale (financement, manipulation, opérations secrètes).

Initiative citoyenne européenne (ICE) — Outil permettant aux citoyens d'inviter la Commission européenne à examiner la proposition d'une législation.

Inscription des électeurs (inscription automatique) — Enregistrement des électeurs via les registres de population ; décrit comme automatiquement dans les chapitres.

Instruments de financement de l'UE (FEDER, FSE+, PAC, Mécanisme de récupération et de résilience) — Fonds de l'UE finançant des projets locaux et régionaux et exigeant le respect des règles européennes (marchés publics, aides d'État, durabilité).

Liste de parti — Liste de candidats présentés par un parti dans les systèmes proportionnels.

Listes ouvertes / Vote préférentiel — Systèmes permettant aux électeurs d'influencer quels candidats sur une liste sont élus, mentionnés pour la Grèce et la Belgique.

Loi sur les services numériques (DSA) — Règles de l'UE renforçant la responsabilité des plateformes et traitant les risques systémiques en ligne, y compris ceux liés à la désinformation.

Méthode D'Hondt — Méthode mathématique utilisée pour répartir les sièges de façon proportionnelle ; favoriser légèrement les parties les plus importantes.

Mobilisation / Mobilisation des électeurs — Encourager et permettre aux électeurs de participer et de se déplacer pour voter.

Modèle de gouvernance supranationale — Système dans lequel les États membres partagent une partie de leur autorité décisionnelle avec les institutions de l'UE et acceptent des règles communes contraignantes.

Modèle médiatique hybride — Environnement médiatique dans lequel médias traditionnels et plateformes numériques coexistent.

Monarchie constitutionnelle (parlementaire) — Système démocratique dans lequel un monarque assume un rôle symbolique de chef d'État tandis que les institutions élues gouvernent, par exemple Belgique et Espagne.



NextGenerationEU / Mécanisme de récupération et de résilience (RRF) — Instruments financiers de l'UE soutenant les réformes et les investissements, notamment pour la relance après crise.

Observateurs / Suivi électoral — Supervision des élections pour détecter les irrégularités et renforcer la confiance, y compris le comptage public et la présence d'observateurs.

Parlement — Organe élu qui élabore les lois et contrôle le gouvernement.

Parlement européen (PE) — Institution de l'UE élue directement ; co-législateur et organe de contrôle de la Commission.

Parti politique — Organisation regroupant des idées, présentant des candidats et des programmes, contribuant à la formation des gouvernements et critiquant ceux au pouvoir.

Participation citoyenne — Manières pour les citoyens d'influencer les décisions publiques, y compris le vote, les pétitions, les consultations, les référendums et les initiatives citoyennes ; relevée comme particulièrement forte au-delà des élections dans des pays comme l'Italie, le Portugal et l'Espagne.

Participation électorale — Proportion d'électeurs inscrits qui votent ; souvent plus faible lors des élections européennes.

Pouvoir — Capacité d'influencer les décisions ou de contrôler les résultats par l'autorité, les ressources ou l'influence sociale.

Pouvoir exécutif — Partie du gouvernement chargé de mettre en œuvre les lois et de gérer les politiques publiques (par exemple, gouvernement et ministères ; un leadership exécutif plus prononcé est souligné pour la France et Chypre).

Pouvoir judiciaire — Partie du gouvernement qui interprète et applique la loi et protège les droits à travers des tribunaux indépendants.

Pouvoir législatif — Parti du gouvernement qui élabore les lois et contrôle l'exécutif (parlements ; au niveau de l'UE, principalement le Parlement européen avec le Conseil de l'UE).

Procédure d'infraction — Mécanisme par lequel la Commission agit lorsqu'un État membre ne respecte pas le droit de l'UE.

Répartition des sièges — Processus de transformation des votes en sièges parlementaires en utilisant une méthode de répartition (par exemple, D'Hondt).

Représentation proportionnelle — Répartition des sièges proportionnellement aux votes obtenus par chaque parti ; fréquente dans les pays partenaires.

Représentation proportionnelle à liste fermée — Les électeurs choisissant une liste de parti ; l'ordre des candidats sur la liste déterminant qui obtient les sièges, mentionnés pour la France lors des élections européennes.

Réseaux sociaux (usage politique) — Plateformes numériques utilisées pour atteindre directement les électeurs et influencer les perceptions, soulignées pour l'engagement des jeunes et le contournement des intermédiaires traditionnels.

Responsabilité — Devoir des dirigeants élus et des institutions d'expliquer et de justifier leurs décisions et d'assumer les conséquences, notamment par le biais des élections.



Cofinancé par
l'Union européenne



Right2Challenge

CEPAGE

ZOERSEL

cesie

City of Economics

CARDET



RGPD — Règles de protection des données de l'UE pertinentes pour le profilage politique et les pratiques de collecte de données en campagne.

Séparation des pouvoirs — Division de l'autorité en pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Seuil électoral — Part minimale de votes qu'un parti doit obtenir pour remporter des sièges, mentionnée pour la Grèce lors des élections européennes.

Spitzenkandidaten — Processus visant à personnaliser les élections européennes en les liant à la présidence de la Commission via des candidats principaux.

Subsidiarité — Principe selon lequel les décisions doivent être prises le plus près possible des citoyens ; central dans la gouvernance de l'UE et l'autonomie locale.

Subsidiarité (principe de l'UE) — Les décisions de l'UE doivent être prises le plus près possible des citoyens, sauf si une action au niveau européen est plus efficace.

Suffrage universel — Principe selon lequel les citoyens adultes ont le droit de vote, fondement de la participation démocratique.

Système fédéral — Système dans lequel les pouvoirs sont constitutionnellement partagés entre le gouvernement national et les régions dotées d'une autonomie significative (par exemple, Belgique).

Système hybride (UE comme hybride) — L'UE combine des éléments démocratiques (Parlement européen élu directement) avec des éléments technocratiques et intergouvernementaux (Commission, Conseil).

Système majoritaire — Système dans lequel le vainqueur d'une circonscription est le candidat ou parti ayant obtenu la majorité requise, souvent en deux tours (souligné pour la France au niveau national).

Système parlementaire — Système où le gouvernement dépend du soutien parlementaire et peut être renversé par le parlement, souligné pour l'Italie, la Grèce, la Slovénie, le Portugal et l'Espagne.

Système politique — Cadre dans lequel l'autorité est organisée et les décisions publiques prises.

Système présidentiel — Système dans lequel un président élu directement est à la fois chef de l'État et chef du gouvernement (Chypre).

Système semi-présidentiel — Système combinant un président élu directement et un Premier ministre responsable devant le parlement (France ; le Portugal est analysé dans le cadre d'une étude de cas semi-présidentiel).

Système unitaire — Système dans lequel l'État est légalement unifié, même s'il peut être décentralisé en pratique (Grèce, Portugal, Slovénie ; l'Espagne est formellement unitaire mais fortement décentralisée).

Transparence — Ouverture des règles, des processus et des financements ; contribue à prévenir la fraude et à instaurer la confiance.

Vérification des faits — Processus de contrôle des affirmations afin de réduire l'impact de l'information fautive (les exemples cités incluent Maldita.es).



Réflexion finale

L'éducation civique est un processus continu. Utilisez ces connaissances pour rester informé, questionner les décisions et participer à la construction de votre communauté et de l'Europe.

Chaque action éclairée contribue à une gouvernance plus forte, plus inclusive et plus responsable.

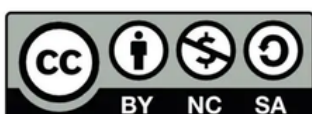
**Découvrez comment les décisions sont prises
aux niveaux local, national et européen.**

**Explorez, agissez et voyez la politique en
action.**



GET POLITICAL

MERCI!



Le projet GET POLITICAL 101 de GET POLITICAL est mis à disposition selon les termes de la licence CC-BY-NC-SA 4.0. Pour consulter une copie de cette licence, rendez-vous sur : [Creative Commons — Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International – CC BY-NC-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/). Cette licence exige que les utilisateurs mentionnent l'auteur. Elle autorise la distribution, la modification, l'adaptation et la création d'œuvres dérivées à partir du contenu, sur tout support et dans tout format, à des fins non commerciales uniquement. Toute modification ou adaptation du contenu doit être diffusée sous les mêmes conditions.

SUIVEZ LE PROJET !

 [@getpoliticalprojecteu](https://twitter.com/getpoliticalprojecteu)

 www.getpolitical-project.eu



Financé par l'Union européenne. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ni de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues responsables. Numéro de projet : 101183575